

**COSNE-D'ALLIER** ■ Le constat a été dressé par la maire, Marie Carré

# La piscine, une lourde charge

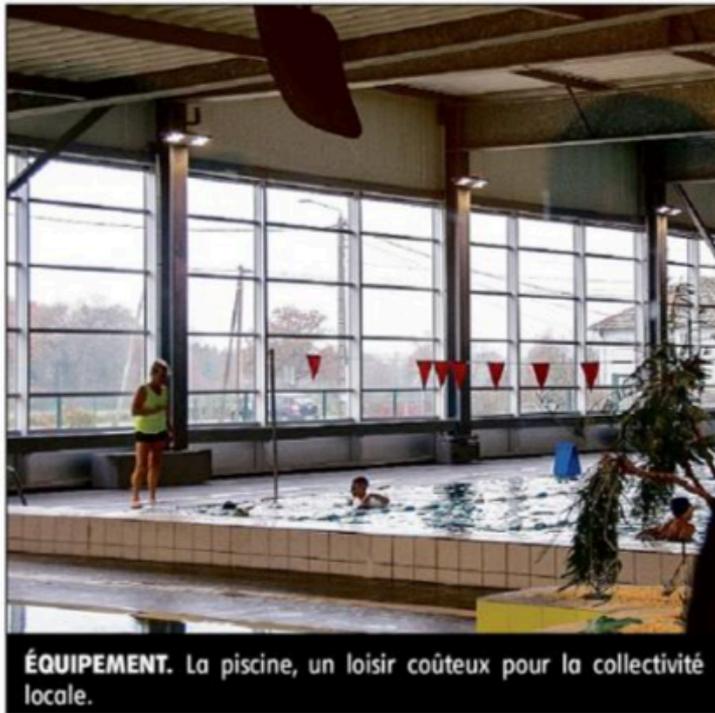
Pour faire face à la lourde charge que fait peser la piscine sur les finances communales, l'établissement sera fermé du samedi 2 novembre au lundi 10 mars.

« **M**algré une fréquentation en hausse de 50 % sur la saison estivale, les recettes de la piscine restent des recettes modérées », souligne la maire Marie Carré. Et « non représentatives par rapport aux dépenses de fonctionnement ».

Le passage de 3.900 personnes en 2023 à 4.947 cet été génère seulement 4.800 € de recettes en plus. Or, « la piscine représente 52 % des coûts énergétiques du budget municipal et plombe celui-ci avec son déficit de 377.000 € ».

**La grande inconnue reste le prix de l'énergie**

Une fermeture d'un mois divise la facture énergétique par deux et « l'écono-



**ÉQUIPEMENT.** La piscine, un loisir coûteux pour la collectivité locale.

mie est d'environ 10.000 € par mois fermé ». Ainsi, la municipalité a-t-elle décidé d'une fermeture de deux mois sur l'année 2024 et de deux autres sur l'année 2025. Soit du samedi 2 novembre au lundi 10 mars.

La grande inconnue reste le prix de l'énergie et Marie Carré rappelle « que la collectivité n'a pas été soumise au bouclier tarifaire et a supporté une augmentation de la facture d'élec-

tricité et de gaz de plus de 70 % ».

Il est donc temps, selon elle, « de réduire les dépenses et de chercher des recettes ». Le marché est négocié par le Syndicat départemental de l'énergie (SDE 03), impliquant « une projection à l'aveugle, ce qui est très frustrant » aux élus.

Marie Carré et son équipe envisagent donc « toutes les optimisations possibles ». Sur les temps

d'ouverture, priorité sera donnée aux élèves cosnois et aux habitants du Syndicat intercommunal équipements sportifs et transports scolaires (SIEST).

## « Tout le monde est dans le flou »

Après avoir démarché les communes voisines, l'élue réfléchit à une interpellation à l'échelle intercommunautaire. « Dans la mesure où l'intercommunalité est riche de quatre bassins, elle pourrait participer à trouver des solutions pour les faire fonctionner ». La Région et les parlementaires seront à nouveau sollicités dès que possible, ainsi que les services de l'Éducation nationale.

En attendant leur réponse, « tout le monde est dans le flou » et le bassin sera donc fermé un peu plus de quatre mois. Une vidange sera effectuée avant l'ouverture au public. Le personnel participera à des formations, assurera l'entretien, et les maîtres nageurs pourront intervenir dans les écoles. La discussion est en cours pour aider le club natation à évoluer ailleurs. ■